

Assemblée générale ordinaire du 21 octobre 2019

Étaient présents :

Xavier Beillouët	président
Gérard Randon	vice-président
Joël Castel	vice-président
Nathalie Bayard	secrétaire
Saliha Mahjoub	secrétaire adjointe
Émilie Doucet	trésorière
Jean-Jacques Gondo	
Denis Ligonnière	

Étaient excusés:

Jean-Jacques Haffreingue	président du comité UAICF Est
Georges Wallerand	vérificateur aux comptes
Gérard Beau	
Marie-Christine Chausson	
Hannelore Nagorsen	
Philippe Rouche	
Annick Vayer	

Xavier Beillouët, président de l'association, ouvre la séance à 17 h 30. Il remercie les participants et présente les excuses de Jean-Jacques Haffreingue, président du comité UAICF Est, de G. Wallerand, vérificateur aux comptes, de Mmes Chausson, Nagorsen, Vayer et de MM. Beau et Rouche.

Le dossier de travail a été diffusé et est publié sur le site internet, donc à disposition de tous les adhérents.

L'ordre du jour est abordé :

1) **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 2018**

Aucune observation n'est parvenue à l'association. Aucune remarque n'étant faite en séance, le PV est adopté à l'unanimité.

2) **Rapport moral 2018**

N. Bayard n'ajoute rien à son rapport moral. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3) Rapport financier 2018

Les comptes ont été contrôlés le 30 janvier dernier et le rapport a été joint au dossier d'AG.

E. Doucet soumet aux votes le rapport financier et le rapport du vérificateur aux comptes : ils sont adoptés à l'unanimité.

4) Budget 2019

E. Doucet explique que le poste lié à l'assemblée générale semble important (1 275,68 €) pour cet exercice : cela est dû au fait que Studiosrail organise l'AG du comité UAICF Est et que l'association a offert des cadeaux aux congressistes.

S. Mahjoub indique que le coût de l'assurance a également évolué (139,63 €) : l'association assure désormais les locaux et les biens, ainsi que le déplacement des membres du bureau.

Pour ce qui concerne les cotisations, elles restent fixées à 20 € pour les cheminots, 30 € pour les extérieurs et 15 € pour les sympathisants.

Le budget soumis au vote est adopté à l'unanimité.

5) Election des membres du conseil d'administration

D'après les statuts, l'assemblée générale doit élire le conseil d'administration qui élit lui-même le bureau. Aucune candidature n'est parvenue à l'association et aucune autre n'est présentée en séance.

Les candidats au conseil d'administration sont les suivants :

- X. Beillouët
- G. Randon
- J. Castel
- N. Bayard
- S. Mahjoub
- E. Doucet
- JJ. Gondo

Ils sont élus à l'unanimité. Il est décidé de procéder directement au vote du bureau :

poste	nom		nouvelles candidatures	résultats
président	Xavier Beillouët	se représente		réélu à l'unanimité
vice-président	Gérard Randon	se représente		réélu à l'unanimité
vice-président	Joël Castel	se représente		réélu à l'unanimité

secrétaire	Nathalie Bayard	se représente		réélue à l'unanimité
secrétaire adjointe	Saliha Mahjoub	se représente		réélue à l'unanimité
trésorier	Emilie Doucet	se représente		réélue à l'unanimité

6) Activités de l'association

Studiorail propose actuellement :

- le mardi de 12 h 15 à 13 h 15 des cours de pilates avec Arpad ;
- le jeudi des cours de danses de Salon avec Noël :
 - 18 h 00 à 19 h 00 : toutes danses (rock, valse, tango...) - niveau intermédiaire
 - 19 h 00 à 20 h 00 : tango argentin - niveau intermédiaire
 - 20 h 00 à 21 h 00 : danse en couple et en ligne (rock, madison, cha cha...) - niveau débutant

D. Ligonnière, adhérent dans le cadre de la danse de salon, demande si l'association a reçu de nouvelles informations quant à la réparation du sol. La tournée 606 a eu lieu au cours du 2^e trimestre et J. Castel indique que ce problème a été signalé et pris en compte : une réparation doit avoir lieu.

Pour la communication, JJ. Gondo tient très régulièrement à jour le site internet. Les affiches sont également changées régulièrement et sont déclinées en flyer. Le blog est abandonné au profit de facebook.

Il reste 54 sacs personnalisés au logo de Studiorail : ils seront offerts aux adhérents et aux participants du festival de variétés de dimanche.

Les cours de yoga du mercredi midi ne seront plus assurés ; Studiorail étudiera la possibilité d'ouvrir de nouveaux cours. Cependant, afin de fidéliser les professeurs, il serait nécessaire de les « salarier » pour éliminer le risque pour eux de ne pas être suffisamment payés, faute d'élèves ou en raison d'un nombre d'élèves insuffisant :

- soit en leur faisant un contrat de travail mais la gestion de la paie devra être assurée par un cabinet comptable,
- soit en réglant une facture globale mensuelle pour les horaires effectués dans le mois.

Ensuite, Studiorail proposera différents tarifs plus attractifs pour les élèves après étude des prix pratiqués à Paris et plus précisément dans les CSE parisiens. Les coûts pour l'association seront étudiés. Pour la 2^e proposition, il faut faire attention que cette situation ne soit pas requalifiée en CDI avec un retour à la 1^{ère} proposition.

7) désignation des vérificateurs aux comptes pour 2019

G. Wallerand se représente comme vérificateur aux comptes de 2019 : il est réélu à l'unanimité. Aucun vérificateur pour le CASI de Paris-Est n'a été désigné.

8) désignation des membres de droit

Aucun membre de droit n'est désigné par le CASI de Paris-Est. J. Castel, élu vice-président chargé des relations avec le CASI de rattachement de l'association, fera un courrier au secrétaire du CASI pour que soient désignés un membre de droit au moins et un vérificateur aux comptes, et pour rappeler la demande de réparation du sol.

9) Questions diverses

L'assemblée générale du comité UAICF EST aura lieu les 25 et 26 avril à Chalons-en-Champagne et celle de Studiorail aura lieu le mardi 17 mars à 17 h 30 à Paris.

X. Beillouët remercie les membres présents pour leur participation active et lève la séance à 19 h 15.

Le Président
Xavier Beillouët



La Secrétaire
Nathalie Bayard

